

Désignation de l'entreprise : SARL ENVIRONNEMENT INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 102 rue du Bois Tison		Durée de l'exercice précédent * 12					
76160 SAINT JACQUES SUR DARNETA							
Numéro SIRET * 8 0 2 9 4 3 6 5 4 0 0 0 1 1		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 30062023					
		N-1 30062022					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	733	440	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	115 000	115 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BO			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	116 173	733	115 440	115 831
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	65 550	65 550	153 309
		Autres créances (3)	BZ	CA	98 472	98 472	575
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	134 387	134 387	46 503	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	4 240	4 240	2 327	
	TOTAL (III)	CJ	CK	302 649	302 649	202 714	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	418 823	733	418 090	318 545
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
CP							
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :		Stocks :			
				Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL ENVIRONNEMENT INVEST		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :200.000.....)	DA	200 000		55 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 500		5 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	43 481		166 794
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	110 565		41 687
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL	359 545		268 981
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TO TAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	450		1 094
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 269		4 269
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 479		44 201
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	26 324		
Compte régul.	EB				
	EC	58 544		49 564	
	ED				
	EE	418 090		318 545	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	58 544		49 564
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	22			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

« ENVIRONNEMENT INVEST »

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 Euros

Siège social : 102 Rue du Bois Tison
76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL

802 943 654 RCS ROUEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 14 NOVEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 110 564,52 Euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	110 564,52 Euros
➤ A la Réserve Légale, la somme de Dans la limite de 10 % du capital social	14 500,00 Euros
➤ A titre de dividende, au profit de l'associé unique, la somme de Soit 4,50 Euros par part	90 000,00 Euros
➤ Le solde, en totalité au compte « Autres réserves », soit	6 064,52 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les dividendes distribués sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Exercice	Nombre de titres	Distribution globale	Revenu éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution <i>Pour les personnes physiques</i>	Revenu non éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution
30 Juin 2023	20 000	90 000,00 €	90 000,00 €	/

L'associé unique déclare être informé que :

- Les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de m'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater) ;
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera réduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

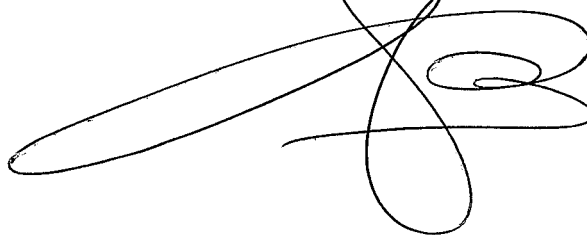
L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre de titres	Distribution globale	Revenu éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution <i>Pour les personnes physiques</i>	Revenu non éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution
30 Juin 2022	20 000	20 000,00 €	20 000,00 €	/
30 Juin 2021	5 500	5 500,00 €	5 500,00 €	/
30 Juin 2020	5 500	5 500,00 €	5 500,00 €	/

Certifié conforme
La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.

« ENVIRONNEMENT INVEST »

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 Euros

Siège social : 102 Rue du Bois Tison
76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL

802 943 654 RCS ROUEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 14 NOVEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 110 564,52 Euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	110 564,52 Euros
➤ A la Réserve Légale, la somme de Dans la limite de 10 % du capital social	14 500,00 Euros
➤ A titre de dividende, au profit de l'associé unique, la somme de Soit 4,50 Euros par part	90 000,00 Euros
➤ Le solde, en totalité au compte « Autres réserves », soit	6 064,52 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les dividendes distribués sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Exercice	Nombre de titres	Distribution globale	Revenu éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution <i>Pour les personnes physiques</i>	Revenu non éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution
30 Juin 2023	20 000	90 000,00 €	90 000,00 €	/

L'associé unique déclare être informé que :

- Les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de m'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater) ;
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera réduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

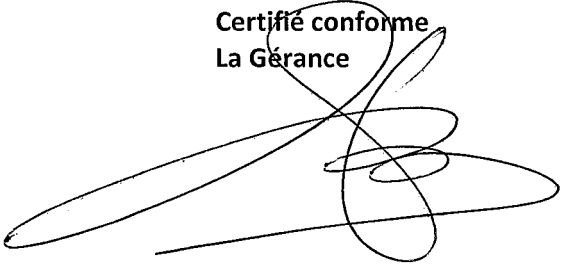
L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre de titres	Distribution globale	Revenu éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution <i>Pour les personnes physiques</i>	Revenu non éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution
30 Juin 2022	20 000	20 000,00 €	20 000,00 €	/
30 Juin 2021	5 500	5 500,00 €	5 500,00 €	/
30 Juin 2020	5 500	5 500,00 €	5 500,00 €	/

Certifié conforme
La Gérance



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **418 090 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **364 252 euros** et un total **charges** de **253 687 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **110 565 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

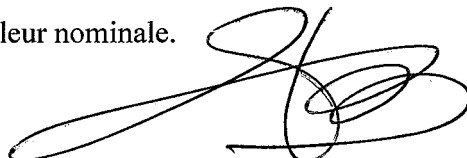
- Matériel de bureau : 3 ans

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



**POUR COPIE
CONFORME**

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	1 173					1 173
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 173					1 173
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	115 000					115 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	115 000					115 000
TOTAL		116 173					116 173

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	342	391		733
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	342	391		733
TOTAL		342	391		733

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

30/06/2023

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	65 550	65 550	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 458	1 458	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 718	4 718	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	92 295	92 295	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	4 240	4 240	
TOTAL DES CREANCES		168 262	168 262	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	22	22		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 269	4 269		
	Personnel et comptes rattachés	5 166	5 166		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 838	1 838		
	Impôts sur les bénéfices	4 025	4 025		
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 815	15 815		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	635	635		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	450	450		
	Autres dettes	26 324	26 324		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		58 544	58 544		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		420			

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	20 000,00	10,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	20 000,00	10,0000	200 000,00

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION	4 240	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	4 240	

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2023	30/06/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22		22	
Emprunts et dettes financières divers	30	40	(10)	-25,63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 032	1 002	30	3,00
Dettes fiscales et sociales	4 559	10 406	(5 847)	-56,19
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	26 324		26 324	
TOTAL	31 967	11 448	20 519	179,24

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2023
VALEUR D'ORIGINE					60 490	60 490
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				25 578	25 578
	Dotation exercice				20 164	20 164
	TOTAL				45 742	45 742
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				13 846	13 846
	Dotation exercice				10 385	10 385
	TOTAL				24 231	24 231
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				10 385	10 385
	entre 1 et 5 ans				6 923	6 923
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				17 308	17 308
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				37 000	37 000
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				37 000	37 000
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					10 385	10 385
